

## Primaire - Secondaire - Supérieur

### Premiers résultats encourageants dans la lutte contre la violence à l'école

Une note d'optimisme mais pas d'accent triomphaliste. Cette tonalité prévalait le 30 janvier au ministère de l'Éducation nationale où le Premier ministre était venu, à l'invitation de Jack Lang, "soutenir de sa présence et écouter" ceux qui s'investissent quotidiennement dans la lutte contre la violence à l'école. Objet de la rencontre : la présentation des **premières données recueillies grâce au logiciel Signa**, conçu pour un recensement plus précis et plus systématique des phénomènes de violence.

C'était aussi l'occasion de **témoigner de tout le travail entrepris sur le terrain**, parfois depuis des années, **et de la cohérence nationale de l'action** menée contre la violence à l'école. Celle-ci s'effectue de plus en plus en coopération avec des institutions et leurs professionnels eux aussi concernés par le problème : affaires sociales, santé, justice, police principalement.

#### Une meilleure connaissance de la situation

Depuis la rentrée 2001, les chefs d'établissements pour le second degré et les inspecteurs de l'éducation nationale pour le premier degré, doivent systématiquement renseigner la base de données Signa. Ils se connectent pour cela au logi-

ciel pour chaque période de l'année scolaire (six périodes de deux mois) même en l'absence de tout incident.

Cet outil informatique a été conçu et élaboré par le comité national de lutte contre la violence à l'école, avec l'aide de la direction de la programmation et du développement et de la direction de l'administration, pour arriver à une connaissance plus précise des manifestations de violence : nature de l'acte, lieu, profil des agresseurs et des victimes.

Près de 70 % des établissements secondaires et plus de 60 % des inspecteurs pour le primaire, ont répondu pour la période de septembre et octobre 2001.

#### Évolution positive

Pour Sonia Henrich, présidente du comité, ce premier chiffre est en soi un premier succès car, parmi leurs multiples obligations, il n'était pas évident que les chefs d'établissement, prennent le temps de faire ce travail surtout s'ils n'ont rien de grave à signaler.

En septembre et octobre 2001, **586 incidents ont été déclarés pour les écoles primaires** (soit un acte pour 10 000 élèves) et **16 382 faits de violence ont été signalés par les collèges et les lycées** (soit 35 actes pour 10 000 élèves). Dans le premier degré, il s'agit essentiellement, 31 %, 

"d'insultes et de menaces graves" la plupart proférées à l'égard des enseignants ou du personnel de l'école par des adultes extérieurs à l'établissement (parents ou proches d'élèves) et, 28 %, de "violences physiques sans arme" commises la plupart du temps par des élèves contre d'autres élèves. Situation inverse dans le second degré. Les faits de "violences physiques sans arme", entre élèves, sont les plus nombreux (30 %), suivis par les "insultes et menaces graves" (28 %) puis par les "vols ou tentatives de vol" (10 %).

Quant à l'interprétation de ces premiers résultats, la présidente du comité a souligné avec beaucoup de prudence que le caractère trop récent de cet outil ne permet pas d'affirmer avec une certitude scientifique qu'il y a globalement un renversement de situation. Toutefois, elle a mis en valeur comme **résultat "plutôt positif"** le fait que **41 % des établissements qui ont répondu n'ont signalé aucune violence et 15 % un seul fait**. De plus, elle a fait remarquer que dans les départements ou les académies qui s'étaient dotées les années précédentes d'outils statistiques, **à critères comparables, les faits de violence grave ont plutôt tendance à stagner, voire à régresser** : -12,5 % en Seine-Saint-Denis, -17 % à Paris et -18 % dans les Bouches-du-Rhône par exemple.

Pour témoigner de cette **évolution positive fruit d'une courageuse et constante**

**mobilisation sur le terrain**, le ministère avait invité une soixantaine d'élèves, d'enseignants, de chefs d'établissement et de cadres des académies. Quelques expériences ont pu être présentées, les autres sont résumées dans le dossier de presse consultable sur le site du ministère.

Invitant à poursuivre dans la voie actuelle, le Premier ministre et Jack Lang ont annoncé **trois mesures pour renforcer et développer des dispositifs expérimentés avec succès** en Ile-de-France, notamment en Seine-Saint-Denis. **Des assistants sociaux** devraient être progressivement nommés **dans les circonscriptions du 1<sup>er</sup> degré des zones reconnues comme les plus difficiles**. Les effectifs de **conseillers principaux d'éducation et de surveillants** seront étoffés et une meilleure formation leur sera donnée. Des **proviseurs "vie scolaire"** seront **nommés auprès des recteurs "dans les plus brefs délais"** pour chaque département concerné par le plan de lutte contre la violence.

Le discours de Jack Lang et le dossier de presse sont consultables sur :

[www.education.gouv.fr/presse/2002/violence/jospindp.htm](http://www.education.gouv.fr/presse/2002/violence/jospindp.htm)

Le discours du Premier ministre se trouve sur : [www.premier-ministre.gouv.fr/fr/p.cfm?ref=31769](http://www.premier-ministre.gouv.fr/fr/p.cfm?ref=31769)

Le comité national de lutte contre la violence : [www.education.gouv.fr/syst/pav/default.htm](http://www.education.gouv.fr/syst/pav/default.htm)

